



Formulaire EMPLOYEUR pour la demande d'une prime d'embauche pour les diplômés de l'enseignement de la navigation intérieure

Les employeurs peuvent demander l'intervention pour toute personne, quel que soit son âge, qui a été employée à temps plein ou à temps partiel avec un contrat de travail dans l'année qui suit l'obtention d'un diplôme en navigation intérieure.

DEMANDE DE PRIME D'EMBAUCHE POUR LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

Les personnes suivantes sont éligibles: toutes les personnes, quel que soit leur âge, qui ont été recrutées à temps plein ou à temps partiel dans un délai d'un an après avoir suivi avec succès un cours de navigation intérieure pour devenir homme de pont, matelot, timonier ou capitaine.

Date limite de dépôt des candidatures : la candidature est soumise à la FRI dans un délai de trois ans à compter de la date de recrutement

1. Case à compléter par l'employeur

Entreprise :

Rue et numéro :

Code postal : Commune :

Personne de contact :

Fonction :

Numéro ONSS : - -

Numéro de téléphone :

E-mail :

2. Demande de prime de recrutement pour un diplômé d'un cours de navigation intérieure pour:

Nom :

Prénom :

Numéro de registre national:

Fonds pour la navigation rhénane et intérieure, Fonds de sécurité d'existence créé par la CCT du 4 juin 1999 (MB du 21 décembre 2001).



Formulaire EMPLOYEUR pour la demande d'une prime d'embauche pour les diplômés de l'enseignement de la navigation intérieure

Les employeurs peuvent demander l'intervention pour toute personne, quel que soit son âge, qui a été employée à temps plein ou à temps partiel avec un contrat de travail dans l'année qui suit l'obtention d'un diplôme en navigation intérieure.

Fournisseur de formation (cocher) :

- GO! De Scheepvaartschool Anvers
- Syntra Midden-Vlaanderen
- Ecole de Batellerie Huy
- Institut Provincial d'Enseignement de Provinciale de Huy-Waremme
- Autre :

Formation suivie :

La demande doit être accompagnée des pièces justificatives suivantes:

- Copie du certificat de formation ou du diplôme que le salarié a reçu après avoir suivi une formation homme de pont, de matelot, de marin, de timonier ou de capitaine.

Intervention à verser au compte IBAN : BIC :
au nom de :

Date :

Cachet de l'entreprise :

N'oubliez pas d'ajouter ci-dessous "Certifiée sincère et véritable"

Signature de l'employeur.....

Les données à caractère personnel ne sont utilisées que dans le cadre des activités du Fonds pour la navigation rhénane et intérieure. Conformément à la loi relative à la protection de la vie privée (8 décembre 1992) et du Règlement général pour la protection des données (GDPR 25 mai 2018), toute personne concernée a le droit de consulter et au besoin de faire corriger ces données.

Fonds pour la navigation rhénane et intérieure, Fonds de sécurité d'existence créé par la CCT du 4 juin 1999 (MB du 21 décembre 2001).